



DIÈMEMAG'

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE DIÈME



Vie communale

Fleurissement

Se réinventer face à la sécheresse

édito

Chères Dièmoises, chers Dièmois, chers amis,
Comme chaque fin d'année, je suis heureux de
pouvoir vous retrouver pour partager ces quelques
mots avec vous.
Et également, de pouvoir vous transmettre des informations
sur les activités et actions réalisées sur la commune.
2023 fut une année chaude, très chaude !

Les 2 principaux ruisseaux ont été à sec assez tôt dans l'été, ce qui n'est jamais arrivé auparavant.

Année chaude également, avec les guerres et conflits qui montent en puissance et par répercussions font augmenter la crise économique.

Au cours de l'année 2023, nous n'avons pas entrepris de nombreux travaux. Juste quelques travaux de voirie, et quelques réparations courantes.

Réfection engagée de refaire l'électricité de l'église car très vétuste et il est important de réagir avant de s'orienter vers de gros problèmes. L'horloge, en panne, a été réparée et les cloches sonnent de nouveau.

Le développement énergétique est un sujet important en ce moment et la commune a fait réaliser une étude énergétique sur les bâtiments communaux. Des propositions de travaux d'isolation thermique seront décidées et étalés sur la fin du mandat.

Une étude a également été réalisée sur l'amélioration du cœur du village, entre autres sur la possibilité de faire une aire de jeux multisport sur la zone en gore devant la salle des fêtes.

Un point important a impacté la tranquillité de notre commune.

Le sujet des vitraux de l'Église. Ils ont été réalisés par le prêtre Ribe. Ils doivent être démontés à la demande du Diocèse de Lyon suite à une plainte d'une association de victimes.

Une convention a été signée entre la commune et le diocèse de Lyon. Vous trouverez un peu plus de détail dans votre bulletin municipal.

Pour finir, je vous souhaite gaieté, sourire, vie de famille, tout ce que vous aspirez pour bien aborder cette nouvelle année 2024.

En espérant vous retrouver pour les vœux du maire, et, créer une occasion de se retrouver ensemble devant des discussions conviviales.

Hubert ROCHE
Maire de Dième

DIÈMEMAG'

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DIÈME

#3 - Décembre 2023

Directeur de la publication : Hubert Roche

Photo couverture : Jacques GUARDIOLA - Graphisme : hellocarole.fr

Imprimé en 90 exemplaires par Auraprint-x.

À noter

Vœux du Maire à la population
Vendredi 12 janvier 2024 à 19h, à la salle des fêtes

Contacts utiles

- **GENDARMERIE de Tarare** 04 74 63 00 36
- **POMPIERS** composez le 18 ou 112 d'un portable
- **SAMU** composez le 15
- **AGENCE POSTALE Saint Clément\Valsonne**
04 74 13 08 39
Horaires : mardi 15h-18h30, jeudi 15h-18h30
vendredi 15h-18h
- **CENTRE ANTIPOISON de Lyon** 04 72 11 69 11
- **CENTRE DES GRANDS BRÛLÉS de Lyon**
Hôpital Édouard Herriot
5 place d'Arsonval - 69003 Lyon (Pavillon I)
04 72 11 75 98 Hotline 24h / 24h
- **POMPES FUNÈRES**
PFG Tarare : 04 74 05 07 02
PF des monts de Tarare : 04 74 10 00 94
PF ATL : 04 65 66 56 75
- **LYONNAISE DES EAUX (environnement)**
Anse - 0 977 409 443
- **ANIMAUX PERDUS** contacter la mairie
- **CORRESPONDANT LE PROGRÈS**
Mme Marie-Hélène LAURENT - 07 81 39 10 13
- **LE PATRIOTE BEAUJOLAIS VAL DE SAÔNE**
04 74 60 69 97
- **PAROISSE JEAN XXIII**
Père Frédéric BENOIST - 04 74 63 02 11
secretaire@paroissedupaysdetarare.fr
- **MAISON DU RHÔNE**
6 rue du Pigeonnier, 69170 Tarare
04 74 05 36 20
- **COR**
3 rue de la Venne, 69170 Tarare
04 74 05 06 60
- **DECHÈTTERIE SAINT MARCEL L'ÉCLAIRÉ**
Chemin Goutte Vignole - 69170 St Forgeux
06 33 49 66 13
Horaires : lundi au vendredi 10h-12h et 14h-18h,
samedi 8h-18h
Dimanche fermé.

Entreprises Dièmoises

- **TRAVAUX AGRICOLES/BOIS DE CHAUFFAGE**
Véroche
Hervé CHERMETTE - 04 74 05 12 92
- **FORMATION BUREAU D'ÉTUDES**
EURL FRANICE
1040 route de Valsonne
04 74 13 00 06
- **SPA/MASSAGES - CHAMBRE D'HÔTES**
CNATUREL
75 le David
04 74 05 18 08 - www.cnaturel.fr
- **CLÉMENTINE RENONCET, ORTHOPHONISTE**
06 62 46 66 83

MAIRIE DE DIÈME

10 route de Pépy 69170 DIÈME
Mercredi : 9 h-12 h / Vendredi 16 h-19 h
04 74 05 12 90
mairie@dieme.com



Retrouvez toutes nos actus sur

www.dieme.com

Vie communale

Vos élus



Hubert ROCHE
Maire



Laurence PEPINO
Secrétaire



Véronique SARCIRON
1^{ère} Adjointe



Amélie FLEURY
2^{ème} Adjointe



Sébastien BARTHÉLÉMY



Martine BERNARD



Maurice CHERMETTE



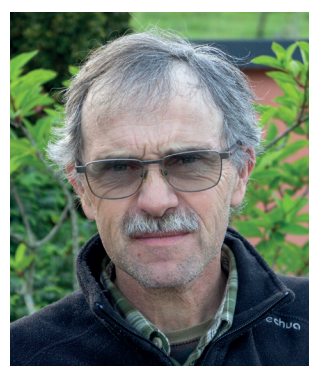
Serge LACROIX



Jérôme PLANUS



Nathalie POIZAT



Vincent SIVELLE



Marc SONTOT

Vie communale



Attention au frelon

Recette de piège à frelons asiatiques
par Thierry RIGNOL, apiculteur de Dième :

Ingrédients :
1/3 de bière, 1/3 de vin blanc, 1/3 de sirop de cassis

Instructions :
1. Mélanger les ingrédients dans une bouteille en plastique.
2. Installer le piège dans la zone où les frelons asiatiques sont présents.

Note : assurez-vous de placer le piège à une distance sûre de vos zones de vie et d'activité pour éviter tout risque pour vous et les autres.



État-civil

Naissances



PLANUS Valentine Anna Lucie
Née le 10 mai 2023



GRAND BUCLET Manec
Né le 7 août 2023



DUREL Aurélie et CHERMETTE Hervé
Samedi 14 octobre 2023

Décès

DELLA-TORRE Marc
Décédé le 8 décembre 2022
RIGNOL Georges Adrien Pierre
Décédé le 3 octobre 2023

PLANUS Jean-Marc
Décédé le 18 décembre 2023



Bienvenue à...

- CHATARD Baptiste
- MATRAS Alyson et LEITE Hadrien ainsi que leur fils Inacio
- RICCI Carla et BEAUMIER Valentin



Vie communale

Vos démarches administratives



• RECENSEMENT (service national)

Il est rappelé que les jeunes sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du mois de leurs 16 ans.

• DÉCLARER UNE NAISSANCE

Se rendre dans la mairie du lieu de naissance avec le livret de famille et un certificat de naissance.

• OBTENIR UNE COPIE D'ACTE DE NAISSANCE

Fournir nom, prénom et date de naissance à la Mairie du lieu de naissance. Possibilité de faire par courrier, joindre alors une enveloppe timbrée à votre nom.

• POUR LES MARIAGES

Venir dans la commune d'habitation, un fascicule détaillé vous sera remis.

Les bans doivent être publiés au moins 11 jours avant la date du mariage.

• OBTENIR UNE COPIE D'ACTE DE MARIAGE

Mêmes formalités et mêmes conditions que pour la copie de l'acte de naissance en indiquant les noms et prénoms des conjoints et la date de mariage.

• OBTENIR UN EXTRAIT DE MARIAGE

Fournir les noms et prénoms des conjoints et la date de mariage. Possibilité de faire par courrier, joindre alors une enveloppe timbrée à votre nom.

• M'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Inscription automatique pour les nouveaux majeurs ayant fait leur journée de citoyenneté. Pour les nouveaux arrivants, se connecter sur servicepublic.fr pour faire l'inscription.

• VENDRE UN VÉHICULE OU CHANGER DE CARTE GRISE

Les demandes de cartes de grise ne sont plus recevables en mairie mais soit en Sous-préfecture ou dans certains garages agréés.

Vous pouvez effectuer les demandes liées au certificat d'immatriculation en ligne sur :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Il peut s'agir d'une demande de duplicata, d'une demande de changement d'adresse, de demande de changement de titulaire et d'une déclaration de cession de véhicule.

• PERMIS DE CONDUIRE

Les démarches liées au permis de conduire peuvent être effectuées en ligne sur le site :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Je rassemble les pièces justificatives ainsi qu'une photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés. Je crée un compte en cliquant sur « Je fais une demande en ligne ».

Vie communale

Demande de CNI ou de passeport

Dépôt de dossier uniquement sur rendez-vous au 04 74 05 49 06 (mairie de Tarare)

Formulaire à retirer en mairie ou établir et imprimer une pré-demande en ligne sur :
<https://ants.gouv/moncompte/s-inscrire> (démarche gratuite)

• CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pièces à fournir :

☐ 1 photo d'identité (format 3,5 x 4,5 cm) datant de moins de 6 mois, (faite de préférence chez un photographe pour le bon respect des normes exigées), de face, sans barrette, ni bandeau, ni chouchou, le visage et le cou dégagés, sans mèche de cheveux masquant les yeux et sans reflet dans les verres de lunettes.

☐ Carte d'identité (original et photocopie)

☐ Pour les enfants mineurs :

Carte d'identité ou passeport ou carte de séjour du parent présent au RDV

☐ Déclaration de perte (mairie) ou de vol (gendarmerie) + 1 timbre fiscal de 25 €

☐ Taille

☐ Pour une 1^{ère} demande ou si les titres d'identité sont périmés depuis plus de 2 ans :

fournir une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois

☐ Dans tous les cas, renseigner sur la demande les dates et lieux de naissance des parents

☐ 1 justificatif de domicile de moins d'un an (original et photocopie) : facture EDF, loyer, eau, téléphone, avis d'imposition, taxe d'habitation

• PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Pièces à fournir (originaux + photocopies obligatoires) :

☐ Timbres fiscaux à acheter dans un bureau de tabac ou en ligne sur <http://timbres.impot.gouv.fr>

17 € pour les enfants de moins de 15 ans

42 € pour les enfants de 15 ans jusqu'à moins de 18 ans

86 € pour les adultes (+ de 18 ans)

☐ 1 photo d'identité récente en couleur, sans sourire, de moins de 6 mois faite chez un photographe ou un photomaton agréé (format 3,5 x 4,5 cm), de face, sans barrette, ni bandeau, ni chouchou, le visage et le cou dégagés, sans mèche de cheveux masquant les yeux et sans reflet dans les verres de lunettes.

☐ Carte d'identité (original et photocopie recto-verso)

☐ Passeport périmé (original et photocopie)

☐ Pour les enfants mineurs :

carte d'identité ou passeport ou titre de séjour de l'un des parents (original et photocopie)

☐ Déclaration de perte (faite en mairie) ou de vol (faite par la gendarmerie)

☐ Pour la 1^{ère} demande et si l'intéressé ne possède pas de CNI :

fournir une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois

☐ Dans le cadre d'une perte ou d'un vol et si l'intéressé ne possède pas de carte de CNI :

fournir une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois

☐ 1 justificatif de domicile de moins d'un an (original et photocopie) : facture EDF, loyer, eau, téléphone, avis d'imposition, taxe d'habitation



Mariage, baptême et enterrement

→ Renseignements à la Maison Paroissiale de Tarare 04 74 63 02 11
ou Mme Christiane Chermette au 04 74 05 16 63 ou 06 60 18 80 11

Vie communale

Fleurissement : face à la sécheresse, notre village se réinvente

Face à la sécheresse, notre village se réinvente un peu pour rester décoré, mais moins de fleurs, moins d'arrosage.

Ainsi, l'année 2023 a été marquée par un mélange de créativité et d'investissement.

Créativité en décorant les bacs de graviers de différentes couleurs.

Investissement, en remplaçant les pots vers l'église par des bacs plus grands, les plantes s'y épanouiront davantage. Nous avons aussi supprimé les trois vieux bacs ronds. Nous déciderons en 2024 si nous devons les remplacer.

Et voilà qu'inlassablement le temps s'écoule. Dième est maintenant paré de fleurs aux couleurs chatoyantes pour passer les longues soirées d'hiver. Toujours un grand merci à toute l'équipe fleurissement, une équipe dynamique et pleine de bonne volonté : Marie BUCLET et GRAND Thomas, Marie-Pierre ARBILLAT, Christine et Guy MAZUY, Patricia et Jacques MOLIERE, Véronique SARCIRON, Martine et Patrick BERNARD.

M. BERNARD



Un peu d'histoire...



→ Blason de Dième

À l'agneau pascal, la tête nimbée d'argent tenant de la patte gauche une hampe avec croix d'or surmontée d'une bannière d'argent chargée d'une croix grecque.

L'économie de la commune de Dième était essentiellement basée sur l'élevage et la sylviculture est rappelée par les **deux sapins** essence dominants des surfaces boisées de la commune.

Le sobriquet des diémois « les agneaux », évoqué ici par l'agneau pascal qui, dans les blasons d'autrefois, était la représentation traditionnelle de l'agneau.

La division du blason rappelle le **relief de Dième** : le ruisseau de Dième qui coule entre deux versants où culminent à l'Est la Roche Saint Martin (758 m) et à l'Ouest le Crêt de Chal (869 m).

Le nom de Dième est permis de penser, que l'endroit aurait été, dans les temps anciens, l'endroit où le seigneur des lieux faisait conserver la **dîme** récolter dans les parages. La dîme est la dixième partie des récoltes et revenus divers.

Vie communale

Nettoyage du mobilier urbain : avant/après

Cette année, un nettoyage du mobilier urbain a été effectué gracieusement par M. Thomas GRAND de la sarl M&T CONSEIL. Découvrez à gauche, les photos avant et à droite, les photos après nettoyage.



Vie communale

Voirie : de nouveaux lieux goudronnés

Chaque année, une partie de notre budget est consacré à l'entretien de nos routes communales. En 2023 il n'y a pas eu d'exception mais des travaux de moindre ampleur. Seuls, deux chantiers effectués par l'entreprise Eiffage, ont été faits sur Dième.

À l'ancienne école, la partie entre le portail et la départementale a été dégoudronnée, pour un coût de 6889.20 € TTC.

Un bout de chemin vers le gros bois a été stabilisé et également goudronné, pour un montant de 4830.20 € TTC.

Comme chaque année l'entreprise DUMONTET de Saint Just d'Avray passe l'épaveuse deux fois par an (au printemps et à l'automne). M. CHERMETTE Hervé, agriculteur sur la commune, est chargé du déneigement. L'entreprise ROCHON Olivier, paysagiste, assure l'entretien des haies et le désherbage du cimetière.

Les cantonniers de Valsonne réalisent divers travaux d'entretien, tels que le nettoyage des toilettes publiques, le passage de la débroussailluse sous les glissières, et l'entretien autour des containers des ordures ménagères.

A. FLEURY



→ En haut : avant/après des travaux vers l'ancienne école, en bas : lieu dit « Le gros bois »

Vie communale

Sortie CCAS 2023



→ Sortie au cabaret de l'Élégance à Renaison

C'est avec un énorme plaisir que le Maire a accompagné les anciens pour la sortie au cabaret l'Élégance à Renaison.

Nous avons eu des étoiles pleins les yeux et des images pleins la tête tout en partageant un repas de fête. Nous avons vécu des moments riches en émotions.

Avec ses 16 artistes sur scène, **le cabaret l'élégance se place dans les 10 plus grands music-hall de France**. L'Élégance dépoussière le cabaret avec sa revue de haut vol « SOLARIS » entre ombre et lumière.

Nous avons profité de beaux costumes, de magnifiques danseuses, des tableaux modernes

préservant l'âme du music-hall français.

Nous avons été émerveillé par cet embarquement dans un monde féérique où décors, effets spéciaux, vidéos ont été les ingrédients qui ont permis au spectacle d'être un véritable show unique et novateur. Les participants de cette journée l'ont apprécié à sa juste valeur. Les sourires sur la photo en sont la preuve !

Merci à nos anciens d'avoir toujours le sourire et l'entrain communicatif.

Plus d'informations : www.cabaret-elegance.fr

V. SARCIRON

Vie communale

Casernement du Valsoanan : 220 interventions en 2023

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Valsoanan est une association qui permet aux Sapeurs-Pompiers de la caserne du Valsoanan de se retrouver en dehors de l'activité opérationnelle. Vivre des moments de convivialité qui réunissent les pompiers actifs, retraités et leurs familles est essentiel pour forger un fort esprit de cohésion.

À ce titre, nous réalisons régulièrement des **sorties sportives, ludiques ou culturelles** en extérieur, tout en gardant une équipe prête pour porter secours. Bien sûr, **nous organisons également des manifestations sur les 5 communes de notre secteur** (Dareizé, Dième, Saint Appolinaire, Saint Clément sous Valsonne et Valsonne) où tous les

habitants peuvent nous retrouver, l'ensemble de ces manifestations sont présentes dans le calendrier des animations de l'année.

Concernant l'activité opérationnelle, nous comptons environ **220 interventions cette année**, réalisées par les **25 sapeurs-pompiers** du casernement.

La disponibilité en journée est difficile à tenir, par ce bulletin municipal, nous renouvelons donc notre appel vers ceux qui souhaiteraient nous rejoindre : n'hésitez pas à nous contacter sur le site du sdmis.fr dans la rubrique « devenir sapeur-pompier volontaire ».

Enfin, Sébastien VILLARD a souhaité prendre du recul, nous tenions à le remercier pour ses années d'engagement associatif au sein de notre Amicale.



Vie communale

« Un des meilleurs apprentis de France » 38^e concours

Je me présente, je suis Phœbé PEREZ et je suis **finaliste du concours meilleur apprenti de France dans la section usinage sur un tour à commande manuelle**.

J'ai réalisé un mandrin à serrage rapide, c'est une pièce qui se monte directement dans le mandrin de la machine et qui sert à usiner des petites pièces en les montant et les démontant rapidement.

J'ai passé plus de 150 heures pour la réalisation de mon œuvre, des larmes, du découragement et j'ai failli abandonner plusieurs fois, mais le résultat en valait la peine. Le travail paye toujours.



”

J'ai passé plus de 150 heures
à la réalisation d'un mandrin

→ Phœbé Perez est finaliste au concours
« Un des meilleurs apprentis de France »

À la recherche d'une assistante maternelle ?



→ Émilie Planus est
assistante maternelle à Dième

Je m'appelle Émilie Planus je suis **assistante maternelle agréée depuis cinq ans**. J'habite sur la commune de Dième dans un hameau au calme. Mon agrément me permet d'accueillir quatre enfants tout âge. Au cours de ces cinq années d'expérience, j'ai suivi deux formations et validé les acquis des trois domaines de compétence, ce qui m'a permis par la suite de me présenter aux épreuves du CAP AEPE (accompagnant éducatif petite enfance) et d'obtenir mon diplôme. J'ai le permis B et un véhicule huit places. Je me rends quotidiennement à l'école de Valsonne pour mes enfants qui sont scolarisés et éventuellement pour des périscolaires. Je travaille du lundi au vendredi sur une grande amplitude horaire et je m'adapte au mieux aux demandes des parents.

Pour l'éveil, je suis pour la motricité libre et n'impose pas d'activité aux enfants. C'est pour cela que j'ai aménagé différents coins dans la maison (lecture, dînette, espace sensoriel, imitation...). Je suis là pour les accompagner et les faire grandir à travers le langage, la musique, l'hygiène, la sécurité environnementale et affective...

Si vous avez besoin de mes services ou d'informations supplémentaires, **n'hésitez pas à me contacter au 06 87 91 29 51**. À bientôt pour se rencontrer.

Vie associative

Comité des fêtes de Dième



→ Halloween, mardi 31 octobre 2023

Nous avons commencé l'année avec une soirée dansante qui a rassemblé 83 personnes autour d'une choucroute préparée par le traiteur Pierre MAZUY. Nous avons ensuite innové avec un pique-nique partagé en juin qui a réuni une poignée de villageois.

Vous étiez plus nombreux le samedi 26 août pour le méchoui. Après avoir lancé la cuisson sous la pluie, le soleil a enfin pointé son nez et notre cochon à la broche vous a régalié ! Plusieurs habitants sont venus à notre aide pour différentes tâches, un grand merci à eux ! Nous avons servi 103 repas. Vous avez ensuite participé à un tournoi de pétanque ou à des jeux de société et les enfants ont pu profiter du château gonflable, de notre stand de maquillage et de la pêche à la ligne.

Nous avons à nouveau proposé une animation pour Halloween. Les petits et grands ont participé à une boom déguisée après avoir parcouru les rues et chemins du village pour récolter des bonbons.

Enfin, nous clôturons l'année avec l'arbre de Noël qui réunira les familles autour du Père Noël, le samedi 16 décembre.

Nous souhaitons en 2024 investir dans du matériel qui puisse être utile aux habitants et aux associations des villages voisins, n'hésitez donc pas à nous faire parvenir vos suggestions. Pour rappel, deux barnums et du matériel (gobelets réutilisables, cafetière grande capacité, friteuse et machine à hot-dog) sont mis à disposition des habitants en échange d'une petite contribution.

Un grand merci à toutes les personnes qui régulièrement, ou de façon plus occasionnelle nous apportent leur aide. Sans vous ces quelques rendez-vous, n'existeraient pas !

Si vous souhaitez vous investir et participer à la vie associative de notre beau village, cela tombe bien car nous avons encore besoin de vous en 2024 ! Nous nous réunirons en janvier pour une Assemblée Générale (date à définir), des places dans notre bureau seront alors disponibles. Excellente année 2024 !

La Présidente

Le bureau

Céline Planus, Présidente
Ludivine Begarra, Secrétaire
Charlotte Monchanin, Trésorière

Les bénévoles actifs en 2023

Guy et Christine Mazuy, Clarisse et Joël Couëdic Martin, Marie et Thomas Buclet, France Capelli, Sophie Fourchet, Estelle Terraillon, Narcisse Le Roy Nhong, Philippe Combris, Amélie Fleurie...

Dates à retenir en 2024

Samedi 17 février - Repas dansant
Vendredi 12 avril - Soirée jeux & foodtruck
Samedi 24 août - Fête du village et méchoui
Samedi 26 octobre - Halloween
Samedi 14 décembre - Fête de Noël

Vie associative

L'association AERES : une année 2023 riche en aventures et découvertes

L'association AERES, gestionnaire des centres de loisirs Intergônes, les Gônes du Soanan et les Gônes du Sauvajoux, a offert une année 2023 mémorable aux enfants de 3 à 12 ans. Avec un éventail d'activités variées, AERES a fourni un environnement enrichissant et pleins d'expériences stimulantes pour la joie et le bonheur des petits et des grands.



→ Sortie accrobranche à Viollay

En début d'année, un nouveau centre a pu être créé : les Gônes du Sauvajoux regroupant les enfants des communes des Sauvages et de Joux. Cette création a permis d'accueillir les enfants pendant une partie des vacances scolaires et a été très appréciée par les parents et les élus.

L'année 2023 a aussi été marquée par une multitude d'activités excitantes pour les enfants des centres Intergônes, les Gônes du Soanan, et les Gônes du Sauvajoux. Parmi les moments forts, les parcours d'aventure en hauteur sur le site du Lac des Sapins ont fait le bonheur des enfants en quête de sensations fortes. Les Gônes du Soanan et du Sauvajoux ont également pu s'adonner à l'accrobranche à Viollay, testant ainsi leur agilité et leur courage.

AERES tient à remercier chaleureusement les élus locaux des différentes communes : Cublize, Saint Vincent de Reins, Ronno et Saint Just d'Avray pour le centre Intergônes; Valsonne, Saint Clément sur Valsonne, Dième et Saint Appolinaire pour les gônes du Soanan ; Les Sauvages et Joux pour les gônes du Sauvajoux pour leur confiance continue dans la gestion de l'accueil des enfants, ainsi que les familles pour leur précieuse contribution.

L'association demeure à l'écoute des besoins des familles et invite activement de nouveaux bénévoles à se joindre à ses rangs pour renforcer l'organisation et la gestion d'AERES. Chacun est le bienvenu pour contribuer à créer un lieu de rencontres, de détente et d'échanges où parents et enfants peuvent vivre des moments de découverte enrichissants.

En 2023, AERES a de nouveau démontré son dévouement envers le bien-être des enfants, en offrant un éventail d'activités stimulantes et en s'efforçant de maintenir un service de qualité. L'association continue d'être un pilier essentiel dans l'accueil de loisirs, garantissant que les enfants de la région puissent grandir, s'épanouir et explorer le monde qui les entoure dans un environnement sûr et accueillant.

Les membres du bureau d'AERES



→ Des Gônes bienheureux

Vie associative

Ce que change le nouveau plan sécurité du gouvernement dans notre association de chasse

La sécurité à la chasse, a toujours été une préoccupation des chasseurs.
Nos résultats sur les taux d'accidentologie sont toujours en amélioration continue.

La sécurité a toujours été au centre de nos préoccupations dans notre association. Nous appliquons ainsi une démarche constante d'amélioration continue par des aménagements et des échanges entre les responsables de battue pour mieux se positionner pendant nos battues au gros gibier.

Le nouveau plan sécurité présenté par la Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de l'Écologie, Bérangère Couillard, ajoute comme nous le présentions l'année dernière, de nouvelles contraintes pleines de bon sens que nous appliquons déjà pour certaines, mais aussi d'autres qui nous semblent peu pertinentes ou avec une mise en place qui ne dépend pas uniquement de nous, mais des pouvoirs publics. Nous attendons donc d'en savoir plus.

<https://www.gouvernement.fr/actualite/un-plan-pour-mieux-securer-la-pratique-de-la-chasse>

La première mesure de ce plan, exige que 25% des chasseurs aient suivi une formation de responsable de battue, ce qui est déjà le cas dans notre association depuis longtemps. Tous les chasseurs devront suivre une formation décennale de sécurité avant 2030 qui se pratiquera soit en présentiel, soit en ligne dont l'efficacité reste à prouver.

La deuxième mesure réclame le port d'un vêtement fluo et de respecter l'angle de tir de 30° ce que nous appliquons aussi et qui est dispensé lors de la formation du passage au permis de chasse depuis fort longtemps.

La pratique de la chasse sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants sera interdite.

Comme nous nous rendons généralement en voiture sur la zone de chasse et que la règle pour la conduite est identique, elle est de ce fait appliquée. Des audits pourront être pratiqués, mais nous ne savons pas encore par qui, comment et pour définir quoi ? Nous allons peut-être devoir respecter des process qui ne seront pas forcément toujours adaptés à tous et qui tueraient le bon sens dans certains cas de figure.

Le gouvernement va mettre en place une application numérique dans laquelle les zones de chasse seront recensées. Il faudra donc identifier notre zone de chasse, avant de partir en battue. Mais le promeneur consultera-t-il son téléphone portable pour voir si la zone qu'il traversera est une zone d'action de chasse en cours ? Le sachant, le promeneur changera-t-il pour autant son parcours ? Quid des zones blanches ? À ce jour, chaque battue est signalée par des panneaux sur l'ensemble des chemins concernés par cette zone et nous communiquons toujours avec les promeneurs présents en expliquant précisément l'action que nous menons avec les conseils à appliquer sur leur parcours traversant notre zone d'action. Les chemins sont à tout le monde, à nous tous de les partager.

Notre saison de chasse 2023 démarre modestement avec un cheptel de sangliers et de chevreuils en baisse due à une sécheresse qui n'a pas favorisé les reproductions. Le manque d'eau agit sur la végétation qui vient à manquer à la faune sauvage. Puis les grands prédateurs étant toujours présents dans nos régions maintiennent une forte pression sur le cheptel.

Notre équipe de chasseur se maintient et nous avons eu le plaisir de revoir parmi nous Christian VARILLON qui n'avait pas repris sa carte durant quelques années pour des raisons de santé.

Après les années COVID, nous aurons le plaisir de remettre en place le banquet de chasse. Il aura lieu le samedi 16 mars. Nous avons trouvé un nouveau traiteur qui nous a proposé un menu très alléchant sur la base de nos tableaux de chasse. Nous avons hâte de tous nous retrouver à cette occasion.

Au plaisir de vous croiser dans nos forêts diémoises.



Vie associative

Café rencontre



→ Après-midi pétanque

Comme tous les ans, je reviens vers vous à travers ce bulletin municipal pour vous parler du Café rencontre. Mais contrairement à habituellement, je vais laisser la parole à ceux qui le fréquentent déjà aujourd'hui.

« C'est avec grand plaisir qu'un lundi de chaque mois, nous nous retrouvons pour déguster un café, un thé, un jus de fruit, etc... Préparé et servi avec sa bonne humeur et sa gentillesse, je parle de Guy, bien sûr.

Ensuite c'est au choix, toutes sortes de jeux : pétanque, belote, scrabble et plus, suivant les goûts de chacun et suivant le temps, soleil ou pluie. Venir un jour, c'est venir toujours ».

Merci à Maryse

« C'est avec un immense plaisir, qu'une fois par mois, nous nous retrouvons dans la petite commune du Beaujolais pour

participer à notre RDV mensuel : le café rencontre. Une petite partie de pétanque, de carte ou des jeux de société. Un espace d'accueil, d'échanges, un RDV qui nous permet de ne pas rester isolé. Respect, courtoisie, moments forts où la générosité et gentillesse ne font qu'un ! Vivement le mois prochain. »

Merci à GG

J'espère que ces quelques mots vous ont donné l'envie de nous rejoindre.

Bonne année 2024, qu'elle vous amène tout ce dont vous rêvez et bien plus encore...

Guy Mazuy : 06 17 33 27 65 - guy.mazuy@orange.fr

Bibliothèque

L'équipe de la médiathèque vous rappelle que les inscriptions sont gratuites pour les résidents du Val Soannan. Les enfants de l'école sont accueillis une fois par mois avec leurs institutrices et nous mettons à disposition des livres pour l'école de Saint Clément sur Valsonne. Venez nombreux vous inscrire et consulter les nouveautés adultes et enfants, rentrée littéraire etc..

Nous adressons nos remerciements à Annie Perney pour son dévouement, sa passion pour la culture et ses nombreuses idées pour faire vivre la médiathèque. La passation s'est faite au sein de l'équipe, la nouvelle présidente est Christiane Engler.

Si vous avez des disponibilités venez rejoindre l'équipe nous vous accueillerons avec plaisir.



→ Venez nombreux à la bibliothèque

Intercommunalité

Performance économique, finalité sociale



ATRE Services, en collaboration avec quatre autres Structures d'Insertion par l'Activité Économique, a créé fin 2015 ACTEM afin de proposer une offre de services qualitative et diversifiée sur l'ensemble du Beaujolais.

**” Pourquoi choisir Actem ?
Pour bénéficier
d'une prestation clef en main**

En choisissant ACTEM, vous ne gérez pas les contraintes juridiques et sociales, liées au statut d'employeur.

Nos structures s'occupent du recrutement, des contrats de travail, des cotisations, des accidents du travail et éventuels litiges ainsi que de la gestion des arrêts maladie et des congés. Seules les heures réalisées sont facturées, en toute transparence.

Elle permet la mise à disposition temporaire de personnel **auprès de particuliers** pour des services à la personne : ménage, repassage, entretien d'espaces verts, déménagement. Et aussi pour les **associations, établissements publics...**

Un atelier d'insertion

Le chantier intervient dans le second œuvre bâtiment : rénovation de bâtiment avec des prestations de peinture - papier peint - carrelage - sols souples - carrelages - cloisons.

Le chantier fournit une prestation complète de services professionnels. La réalisation de travaux se fait alors via une offre de service globale : matériel, fournitures, main d'œuvre et encadrement. L'expertise de l'encadrement par un professionnel du bâtiment assure la qualité des services. L'ACI s'adresse aux associations ainsi qu'aux collectivités locales.

Nos engagements

Notre démarche Qualité ISO 9001 vous garantit :

- Le traitement de toutes vos demandes sous 24h
- La recherche de compétences et de capacités professionnelles adaptées à vos besoins
- Une prestation personnalisée de proximité
- Un accompagnement et un suivi tout au long de la mission
- De favoriser l'emploi et l'économie locale

→ ATRE Services

1A Place Victor Hugo 69170 TARARE

04 74 63 03 23

contact@atre-services.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h à 12h

Site : www.actem-beaujolais.fr



Intercommunalité

Forêt départementale de Brou : un reboisement qui s'inscrit dans les enjeux climatiques actuels

La forêt départementale de Brou

La forêt départementale de Brou, répartie sur 7 territoires communaux du Beaujolais, **couvre 440 hectares de surfaces boisées publiques** appartenant au Département du Rhône, dont **420 hectares possèdent un fort enjeu de production**. Répertoriée au titre des espaces naturels sensibles (ENS), elle se compose majoritairement de plantations de résineux, dont le douglas et le sapin. En 2021 et 2022, le Département s'est porté acquéreur de deux propriétés distinctes d'une surface totale **d'environ 17 hectares sur la commune de Dième**, autour du lieu-dit les Roches Blanches. En cet automne 2023, le Département a choisi **de reboiser environ 8 hectares de cette surface** dont le bois a été récolté en coupe rase, suite au choix de gestion des précédents propriétaires.

Les travaux de reboisement : en quoi consistent-ils ?

À la fin du printemps 2023, des travaux de préparation du sol ont eu lieu permettant ainsi au Département, assisté de l'ONF, **de réaliser ces travaux de plantations dès cet automne**.

La réalisation de ce chantier a été confiée à l'entreprise "Breizh Beaujol Bois" qui est assistée, pour ce chantier exceptionnel pour le secteur, par les élèves apprentis de la Maison Familiale et Rurale (MFR) de Lamure-sur-Azergues, établissement scolaire spécialisé dans la formation des métiers de la filière bois.

En fonction des conditions écologiques des terrains, ce reboisement est composé **soit d'un mélange de résineux** (pins maritime/pins laricio, douglas/calocèdre), soit d'un mélange de feuillus (châtaigniers/érables) soit **d'un mélange feuillus/résineux** (pins, chênes et tilleuls).

À terme, ces plantations pourront atteindre **les grandes fonctions de la forêt** : écologique, culturelle, protection (érosion, filtration, microclimat et qualité de l'air) et de production de bois. Ces reboisements de la forêt de Brou, nécessaires pour permettre de recréer des peuplements mélangés et diversifiés **s'inscrivent pleinement dans la politique départementale générale en matière de forêts**.

Le Département innove pour une forêt diversifiée et multifonctionnelle

Avec **1 800 hectares de massifs forestiers**, le Conseil départemental est le premier propriétaire foncier du Rhône.

Au cœur du territoire rhodanien, la forêt représente **un milieu naturel et économique diversifié que le Département et ses partenaires préservent au quotidien**.

Au-delà de la régénération naturelle, qui se réalise lorsqu'elle est possible, le Département opte pour **des travaux de reboisement qui favorisent la diversification des essences**, pour mieux adapter ses forêts aux enjeux climatiques et garantir ses fonctions environnementales et une production de bois durable.

Dans ce cadre, le Département a, depuis la tempête de 1999, choisi d'orienter la gestion forestière de son **patrimoine boisé en irrégulier** (recherche du mélange d'essences forestières, favoriser la régénération naturelle, produire des gros bois, éviter les coupes rases) avec pour objectif de conforter, pour l'avenir, **les grandes fonctions environnementales et de production de bois de ses forêts**.



Plus d'informations :
Philippe HUGOT
et Léa CORDONIER
04 72 61 78 39



→ © CD69 - Julien Bourreau

PIMMS MÉDIATION

C'EST QUOI ?



PIMMS MÉDIATION, DES SERVICES UTILES POUR VOUS !

Pimms Médiation c'est :

- Un lieu de proximité et de solidarité au sein desquels les Médiateurs, professionnels du lien social et des Démarches administratives, facilitent l'accès des personnes aux services nécessaires à la vie quotidienne.

Pôle Emploi, CAF, CPAM, Impôts, MSA, Retraites, Point Justice...

EDF, ENGIE, ENEDIS, VEOLIA, SAUR, SNCF, LA POSTE, Malakoff-Humanis...

La recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, recherche d'offres, coaching,...

Point Conseil Budget : Gestion du budget familial avec conseils...

Médiation, soutien aux agriculteurs.

Toute difficulté, question administrative...!

Les démarches rapides :

Vente de billets **TER et TGV** (règlement par CB en ligne)

Services Photocopie, Accès libre à **Internet** (voir conditions sur place).



12 SITES PIMMS MÉDIATION BOURGOGNE DU SUD !

Les PIMMS Médiation informent, accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives. Ils contribuent à résoudre les difficultés.

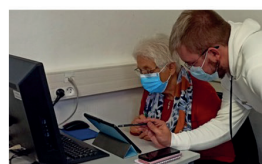
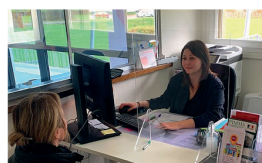
Avec le Pimms Médiation, les démarches deviennent plus faciles !

En un seul rendez-vous, le Médiateur peut remettre toute la vie administrative d'une famille à jour !
Un problème ? Une question ? Venez au PIMMS !

Démarche adressage

Point Conseil Budget

Recherche d'un emploi



CESU

Démarches ANTS

Démarches Finances Publiques

ET BIEN PLUS ENCORE !

Nos Sites :

Amplepuis, La Clayette, Châteauneuf, Chauffailles, Coublanc, Cours, Issy-l'Évêque, Marcigny, Melay, Le Grand Charolais St-Bonnet-de-Joux, St-Christophe-en-Brionnais, Haute-Vallée-d'Azergues.



Horaires d'ouverture :

Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h/ Mercredi de 9h à 12h/
Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h/ Vendredi de 9h à 17h



vallee-dazergues@pimmsmediation.fr
Lamure-sur-azergues
06 41 92 91 92

Vous êtes,

ASSOCIATIONS

CULTURELLES

SPORTIVES

HÉBERGEURS
RESTAURATEURS
...

ORGANISATEURS
MANIFESTATIONS

PRODUCTEURS
LOCAUX
....

13
COMMUNES
du pays de Tarare

Nous, DECOUVERTE EN PAYS DE TARARE

association loi 1901

vous accompagnons pour

COMMUNIQUER

DIFFUSER

PROMOUVOIR

DECOUVRIR

ARTISTES
galerie d'art

2
SALLES
d'EXPOSITION

POINT
INFORMATION
TOURISME

BILLETTERIE
DEPOT/VENTE
CULTURE



Vous êtes partant? Rencontrons-nous et allons-y!



CONTACTEZ-NOUS

06 61 86 04 38

6, place Madeleine - 69170 Tarare



decouvertteenpaysdetarare@gmail.com



Gardez la forme à Aquaval !

Repensé en lien avec un collectif d'usagers, l'espace Forme du centre nautique Aquaval à Tarare vous accueille toute l'année. Plateau de cardio-training, en autonomie ou encadré, cours collectifs, accès gratuit à l'espace Détente (hammam, sauna, bain à remous) et aux bassins... l'espace Forme a forcément une formule qui vous convienne !

Plus d'infos sur piscines.
ouestrhodanien.fr



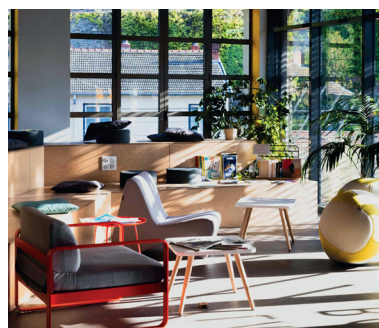
La COR fête ses 10 ans !

Fruit de la fusion de trois ex communautés de communes (Pays de Tarare, Pays d'Amplepuis-Thizy et Haute Vallée d'Azergues), la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien est née il y a dix ans déjà, le 1^{er} janvier 2014. À cette occasion, le Président Patrice Verchère et l'ensemble du Conseil communautaire vous convient à une cérémonie des vœux ouverte à tous, jeudi 25 janvier à 18 heures à la salle Georges Bourbon à Amplepuis.



Deux Bobines pour créer du lien...

À Tarare et Lamure-sur-Azergues, la COR dispose de deux tiers-lieux qui proposent de nombreuses ressources aux habitants. Espaces de coworking et salles de réunion sont ainsi mis à disposition pour les salariés, entrepreneurs et étudiants. Ces deux lieux accueillent également en leur sein une Micro-Folie, gratuite et ouverte à tous : un musée numérique qui permet de découvrir des chefs d'œuvre des plus grands musées nationaux et internationaux. Des ateliers et événements sont enfin régulièrement organisés. Renseignez-vous sur labobine.ouestrhodanien.fr

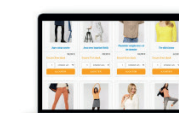


Intercommunalité



CARTE DE FIDÉLITÉ
Cagnotter des €

TITRES CADEAU
Faire plaisir



CLICK & COLLECT
Gagner du temps



Parce que nous savons
à quel point le
commerce de proximité
est important pour
vous !

+ de 200
Commerçants et
Artisans Adhérents

Suivez-nous !

LES ASTUCES POUR BIEN TRIER !

Depuis l'année dernière, les consignes de tri ont évolué. En effet, nous pouvons dorénavant recycler plus de choses : emballages en plastique, en métal, et en cartonnnette.

Astuce

Tous les emballages en plastique, en cartonnnette ou en métal, y compris les petits emballages métalliques (capsules, plaquettes de médicaments vides, couvercles, capsules de café, etc.), vont dans le contenant jaune. Merci de ne pas imbriquer vos emballages et de les jeter en vrac.

Les gros cartons bruns vont à la déchèterie.



Nous vous remercions également de ne pas déposer de choses (cagettes en bois, en plastique, matelas, cartons de livraison de colis...) qui n'ont leur place qu'en déchèterie. Cela ne peut qu'apporter des désagréments (pollution visuelle et des lieux).

En respectant ces consignes, les containers seront moins encombrés et susceptibles de ne pas déborder entre deux ramassages.

N° service déchet
04 74 89 58 39



EMBALLAGES

EN VRAC

En plastique

En métal

Cartonnés

VERRE

SANS BOUCHON, NI COUVERCLE

Bouteilles et flacons

Pots et bocaux

PAPIER

Journaux et magazines

Livres, cahiers et papiers

Publicités et catalogues

COMPOST

ORDURES MÉNAGÈRES

Consultez le mémo tri

Ouest Rhodanien
Communauté d'agglomération

N° service déchet
04 74 89 58 39

CITEO
Déchetterie agréée
pour la collecte des déchets ménagers



DIÈM**MAG'**

www.dieme.com